



Québec Hebdo, 11 octobre 2011/- La ministre déléguée aux Services sociaux, Dominique Vien, en compagnie de la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, et du président du Réseau FADOQ, Jean-Claude Grondin, a annoncé l'octroi d'une subvention d'un million de dollars au Réseau FADOQ pour soutenir le déploiement du programme Qualité Logi-êtr au cours des deux prochaines années.

Développé par le Réseau FADOQ, ce nouveau programme d'appréciation de la qualité de vie en résidence privée certifiée a pour objectif de fournir une information juste à l'intention des gens qui souhaitent choisir une résidence.

«Par ce soutien financier, nous reconnaissons le travail et l'engagement du Réseau FADOQ envers les personnes âgées du Québec. L'organisme a fait preuve d'initiative en révisant son programme Rose d'Or, au moment où est entré en vigueur le règlement sur la certification. Avec son nouveau programme Qualité Logi-êtr, le Réseau FADOQ innove et s'inscrit en cohérence avec les orientations prioritaires du gouvernement du Québec au regard de la qualité et de la sécurité des milieux de vie offerts aux personnes âgées», a déclaré madame Vien.

En vertu de l'entente signée le 25 août dernier avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, le Réseau FADOQ agira comme responsable de l'administration du programme, supervisera et coordonnera l'implantation, en plus d'assurer le suivi de son déploiement. Dans un premier temps, on privilégiera l'évaluation des résidences de moins de neuf unités locatives, pour ensuite évaluer celles comportant dix unités et plus. Le Réseau FADOQ rendra disponible aux exploitants de résidences privées le cahier des normes établies pour évaluer les milieux de vie. Ce cahier propose également un aide-mémoire pour aider les propriétaires à rehausser la qualité et la sécurité des milieux de vie en conformité aux normes. De plus, le Réseau FADOQ produira et diffusera un bottin des résidences auprès de la population, dès la fin de l'année 2012.

«Le ministère de la Famille et des Aînés a reconnu le travail accompli par le Réseau FADOQ pour son programme Rose d'Or, lequel avait fait l'objet de demandes répétées de maintenir le programme dans le cadre de la Consultation publique sur les conditions de vie des aînés 2007. Le programme Qualité Logi-êtr est en quelque sorte la renaissance de ce projet exceptionnel et je salue l'appui considérable que lui donne aujourd'hui ma collègue, madame Dominique Vien. Les outils développés par le Réseau FADOQ permettront aux personnes aînées d'être mieux informées afin de choisir une résidence qui leur permet de continuer à s'épanouir pleinement. En ce sens, cette nouvelle mesure s'inscrit parfaitement dans notre future politique gouvernementale Vieillir chez soi », a mentionné la ministre Blais.

C'est grâce au soutien financier conjoint du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et du ministère de la Famille et des Aînés (MFA) que l'ancien programme Rose d'Or a été révisé, afin qu'il soit complémentaire au processus de certification des résidences privées. Au cours des quatre dernières années, un montant total de 1,2 million de dollars, soit 800 000 dollars par le MSSS et 400 000 dollars par le MFA, a été versé à cette fin. Le financement annoncé aujourd'hui pour ce programme s'ajoute donc à celui déjà versé et vient permettre le déploiement de cette initiative.

«Depuis plusieurs années, le gouvernement du Québec a été à l'écoute des aînés et cette priorité a motivé plusieurs actions pour améliorer leurs conditions de vie. D'ailleurs, nous avons plusieurs chantiers en cours, notamment, une démarche pour l'adoption du projet de loi numéro 16 sur la certification des résidences privées pour personnes âgées. Nous souhaitons faire adopter de nouvelles dispositions législatives qui nous permettront de resserrer le processus actuel de certification des résidences pour personnes âgées. La subvention annoncée aujourd'hui démontre aussi que nous sommes ouverts aux projets qui, comme le programme Qualité Logi-être du Réseau FADOQ, vont dans le sens de nos priorités et contribuent à l'atteinte d'objectifs communs pour le mieux-être et la santé des aînés», a conclu madame Vien.

Lien à l'article original : <http://www.quebechebdo.com/Soci%C3%A9t%C3%A9/Mieux%20%C3%AAtre/2011-10-11/article-2774071/Quebec-avance-1-million-pour-soutenir-le-programme/1>

{jcomments on}